L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 OCTOBRE 1887. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 14 OCTOBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Mather & Homes—A la Bourse des Encanteurs, seize lots de terre et deux terrains, situés dans le Deuxième District.

Le discours de M. Jules Ferry.

Il n'est, assurément, aucun de nos lecteurs qui n'ait, hier matin, lu avec une avide curiosité, le discours prononcé tout récemment à Saint-Dié, par M. Jules Ferry, et dont le manifeste du Comte de Paris fait presque tous les frais. C'était un sujet que l'ex-premier devait aimer à traiter. Il prête, en effet, le flanc à bien des critiques; il est facile de le battre en brèche, de le démolir complètement, de n'y pas laisser debout pierre sur pierre. M. Ferry était là sur son terrain préféré. Il manie habilement l'ironie mordante : il se plaît à décocher les traits qui pénètrent dans les chairs, qui font jaillir le sang, qui arrachent un cri de douleur ou de colère à la victime. On retrouve, dans sa nouvelle allocution, faite en style presque familier, toutes les qualités de l'orateur d'opposition, il l'a toujours été, sous la République comme sous la monarchie—même sur le banc ministériel, même quand il était président du Conseil, alors qu'on le voyait trop souvent prendre, dans la défense de sa personne et de ses actes, le ton agressif qui est la spécialité de l'attaque. M. Ferry détesta le général Boulanger, et pour cause. Comment ne s'aperçoit-il pas qu'il n'a fait, toute sa vie, que transporter, dans l'arène parlementaire, la tactique que l'ex-ministre de la guerre demande, avec tant d'insistance, qu'on applique sur les champs de bataille—l'offensive?

M. Ferry, il faut lui rendre cette justice, a brillamment mis en relief l'état de dégénérescence, les incertitudes, les vacillations, les aspirations hybrides du parti conservateur, oscillant entre le Bonapartisme "ou n'importe quoi" et la monarchie "qui n'importe quoi." Ce passage est traité de main de maître et tous les hommes sensés y applaudiront.

Il a raison également quand il parle de l'impuissance des prétendants à renverser le gouvernement républicain. Il n'y a qu'à examiner les allures des mêneurs qui les entourent; aucun d'eux n'est homme à couver une révolution, à préparer un coup de main, encore moins à le diriger. La raison en est bien simple: les monarchistes, en France, n'ont plus la foi qui les animait jadis; ils doutent de leur principe, ils doutent de leurs chefs, ils doutent d'eux-mêmes—de là, le manque complet d'initiative que l'on remarque chez eux. Ils sont condamnés à se tenir sur la défensive et ne peuvent pêcher qu'en eau trouble. Le triomphe—s'il leur arrive jamais—leur viendra de leurs adversaires. Ils se gênent, du reste, fort peu, pour l'avouer et ils déclarent, à qui veut l'entendre, qu'ils comptent, pour ramasser le pouvoir, que les républicains, à force de fautes, d'excès, de dissentions intestines, le laissent tomber à terre.

Il peut se trouver parmi eux quelques fanatiques qui rêvent encore une intervention étrangère, un désastre national, mais ils sont bien peu nombreux; ce sont de monstrueuses exceptions qui ne doivent pas entrer en ligne de compte. Les désastres de 1870 ont trop profondément remué la fibre patriotique, pour que de semblables idées puissent traverser, désormais, les esprits honnêtes.

Cela nous rappelle le souvenir de Sedan, sur lequel M. Ferry est revenu avec complaisance : il en a fait retomber absolument toute la responsabilité sur Napoléon III—ce qui est un léger accroc fait à la vérité. Nous n'avons pas à prendre la défense de ce malheureux régime déchu pour le plus se relever, mais on est obligé d'avouer que tout le monde, en France, a eu sa petite part au désastre, et que tous ont à se frapper la poitrine—opposition presqu'autant que gouvernement.

La haine des Bonapartes l'avait trop emporté sur le sentiment national; l'aveuglement était général. Les yeux constamment fixés sur les Tuileries, on ne songeait pas assez à s'enquérir de ce qui se passait par de là la frontière et, pour empêcher Napoléon III de s'entourer d'une armée de "prétoriens," comme on disait alors, on a entravé l'organisation de l'armée sur un pied gouvernant; on a plus ou moins contribué à la catastrophe de Sedan—catastrophe inévitable, vu que le moment psychologique était arrivé, suivant l'expression de M. de Bismarck; vu que ce dernier était parfaitement décidé, d'une façon ou de l'autre, sur la première question venue, à forcer la main au gouvernement français, et l'on est obligé d'ajouter que les maladresses de Napoléon III ne lui en fournissaient que trop l'occasion, mais n'était-ce pas une raison de plus pour travailler, d'un commun accord, à doter le pays d'une armée formidable, capable de tenir tête à celle de l'Allemagne, puisque, de l'aveu de tous, là était l'ennemi véritable?

Voilà l'histoire vraie qu'il faut rappeler sans cesse, pour qu'elle ne puisse jamais se répéter.

A ce passage près, qui devait fournir à l'orateur un triomphe aisé, on ne peut qu'applaudir à son discours, qui contient beaucoup de vérités à l'adresse de tout le monde, à l'exception, toutefois, du parti opportuniste, qui n'est pourtant pas, lui non plus, complètement exempt de reproches.

Il est évident que la retraite pèse à M. Ferry; il est le seul qui, depuis 1870, se soit maintenu assez longtemps au pouvoir, non seulement comme membre du cabinet, mais comme président du conseil, et sa dernière administration pourrait s'intituler le long ministère. Après un semblable passé, il est naturel que le rôle effacé auquel il est réduit lui soit à charge; il doit, surtout, souffrir de l'impopularité dont il est frappé et il saisit tous les moyens de reconquérir la confiance publique. Y réussira-t-il? Personne ne le sait, mais ce que personne n'ignore, c'est que lui-même n'a pas été impuissable.

Il dit, fort bien :

"La République est le seul gouvernement qui puisse dire au monde avec loyauté : Je suis la paix; prête à repousser toute aggression, décidée à défendre, par tous les moyens formidables dont je dispose, ma dignité et mon indépendance; je ne menace personne, je n'attaquerai personne."

On ne peut mieux s'exprimer, et ces paroles ont été accueillies par de chaleureux applaudissements. Mais, l'Alsace-Lorraine, qu'en fait-il? A-t-il, dans ces quelques lignes, fait la moindre allusion, même la plus détournée, aux justes revendications de la République française? Il y a un mot de comte Herbert de Bismarck qui pèse lourdement sur lui et qui n'a jamais renié : "Jules Ferry est, après tout, le seul homme politique français qui ait compris qu'il fallait faire la croix sur l'Alsace-Lorraine." Tant qu'il n'aura pas renié cette triste parole, il restera le juste objet des suspicions de ses concitoyens. C'est une de ces révélations qu'un pays pardonne difficilement, et nous ne croyons pas que M. Ferry puisse de longtemps remonter au pouvoir.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire, pour ce efficace.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 8 octobre :

Sur plusieurs habitations la roulaison a commencé et bientôt elle sera générale. Quant aux résultats, ils sont encore trop vagues pour les enregistrer, mais tout donne à espérer qu'ils seront des plus satisfaisants cette année.

—La levée de la pointe du Bonnet Carré.—Le juri de police a accepté la proposition des Ingénieurs d'Etat, à sa dernière réunion, et les travaux ne tarderont pas à être entrepris. La levée nouvelle, qui sera longue d'environ 22 arpents, déplacera un grand nombre d'habitants, dont la plupart n'ont malheureusement que très peu de terre et se trouveront n'en plus avoir après que la ligne projetée aura été tracée.

—Le sous-shérif Voisin revenait de la Première, lundi dernier; son cheval s'est emballé et a pris le mors aux dents. M. Voisin a été précipité hors de sa voiture et s'est fait mal à la jambe, mais sa blessure n'est pas dangereuse et il en sera quitte pour traîner le pied et tenir un bâton quelques jours. L'accident s'est produit sur l'Allée des Princes—désignation sous laquelle sera connue, désormais, la route qui conduit à la Première.—En tout autre endroit la voiture aurait probablement été brisée.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 8 octobre :

Un grand nombre de travailleurs étrangers ont fait leur apparition dans nos parages, depuis quelques jours, et viennent réclamer à la canne une part de la récompense qu'elle promet aux planteurs, cette année.

C'est dire que nous sommes au moment des grands travaux de la roulaison. Déjà on roule sur l'habitation Welham. Sous les hangars qui avoisinent la sucrerie Uncle Sam, des cannes superbes sont cordées et, dès lundi, les machines seront mises en mouvement. Cette usine possède les améliorations les plus modernes qui serviront, cette année, à exploiter une des plus belles récoltes de la Louisiane.

—La séance mensuelle du jury de police a eu lieu jeudi dernier.

Les questions suivantes ont occupé son attention :

1. Le taux de la taxe, pour l'année courante, a été fixé à un demi sou par piastre. Jamais, depuis la guerre, ce taux n'avait été si minime. Les contribuables peuvent donc s'attendre à une respectable diminution des frais encourus précédemment.

2. Afin d'empêcher le bétail de faire du dégât aux nouvelles levées ou à celles que l'on construit en ce moment, les syndics sont tenus de parquer, aux frais du propriétaire, tout animal qu'il trouverait sur les lieux.

3o. Plusieurs cultivateurs de riz ayant fait connaître au jury de police l'énorme dépense que nécessite la construction, d'après le plan en usage, des digues à riz, ce corps invite les cultivateurs à se réunir, à la maison de cour, le premier jeudi du mois de novembre prochain, afin de s'entendre sur un plan moins coûteux et fournissant autant de sécurité contre les inondations.

4o. Le rapport du trésorier indique qu'il y a $11,006.63 1/2 en caisse.

—La fête de St-Michel a été célébrée avec pompe, dimanche dernier. Le chœur a parfaitement exécuté la belle messe de Peters et a reçu de nombreux compliments, fort à propos, et surtout bien mérités.

—Le concert et la foire qui ont eu lieu, mardi et mercredi derniers, au profit des écoles paroissiales, ont eu un bon succès. On nous dit que la recette s'élèvera à environ $600.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons, en détail, la recette de chacune des tables.

—N. Léopold Pregret, pendant longtemps employé dans notre atelier, vient d'être nommé maître du bureau de poste de St Jacques.

Nous lui souhaitons du succès au service de l'oncle Sam, qui est toujours fort exigeant et jamais prodigue.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 8 octobre :

La roulaison est commencée et les cheminées de nos sucreries *bouillent*.

Car le mot *bouillir* est un verbe très français.

Il signifie fumer dans ce sens.

Mais, primitivement, on l'appliquait à l'acte de préparer et de faire sécher la canne de manière à la mettre des sauvages de l'Amérique, c'est-à-dire en les exposant longtemps à la fumée.

"Quand les Hurons ou les Canadiens sauvages arrivaient de la chasse, ils écorchaient les bêtes qu'ils en rapportaient, ils en découpaient les os, ils en coupaient les chairs par ajustières plus ou moins longues, qu'ils plaçaient sur des tables et qu'ils assaisonnaient avec du sel et quelques herbes du leur pays. Le lendemain, ils plaçaient ces chairs découpées sur un gril de bois de fer, qu'ils élevaient au-dessus du leur feu. On y entretenait beaucoup de fumée, pour la rendre plus épaisse, on y faisait brûler toutes les peaux et tous les ossements de ces animaux."

L'on boucane encore ainsi en Louisiane, et l'on n'a pas tort.

Quant à la boucane de nos sucreries, c'est une simple fumée, mais qui dit feu, vapeur, cause à sucre, moulin et *cuite*.

Et ça rend.

Le sucre se fait facilement, nous dit-on.

Désirons qu'il se vende bien et que le tarif nous protège.

Demandons aussi du beau temps.

Car la beau temps fait le bon ouvrage.

Vers la fin de la semaine prochaine, toutes les sucreries de la paroisse seront en pleine activité. Les planteurs s'attendent à un rendement abondant.

—On nous affirme que, sur l'habitation Magnolia, le jus pèse 8 degrés; sur la propriété Talbot, 7 1/2. Sur cette propriété, on tire plus d'un boucaut des souches, ce qui est un excellent rendement.

—Le bayou a baissé, sous l'action d'un fort vent du Sud; aussi les bateaux plats peuvent faire leur service jusqu'à notre localité.

—Maintenant que la roulaison est commencée, nos planteurs aspirent après des communications par chemin de fer avec le reste du monde. Pouvons-nous espérer que le chemin projeté sera achevé avant la prochaine récolte?

—*La vie* est en hausse : c'est le résultat du déficit de la récolte, ici et sur les côtes de l'Atlantique.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 8 octobre :

La roulaison est commencée sur l'habitation Rodriguez, propriété de MM. Leman frères, et sur Ste-Emma, à M. Searing Taylor. La première a débuté mardi dernier; la seconde, mercredi.

Dans la sucrerie Salabury, paroisse St-Jacques, les cylindres ont commencé à fonctionner, le 3; chez M. Bergondy Lapice, et chez un autre planteur de son voisinage, on est aussi à la besogne.

Sur Palo Alto, MM. Leman et Lum commencent, lundi, prochain 10 courant. Il y a, sur cette propriété, une belle récolte, œuvre de l'habile M. Henry C. Wilson, aidé de M. W. L. Pike. Palo Alto a la réputation de faire d'énormes récoltes; elle la gardera, cette année.

MM. M'Call frères espèrent être prêts, sur Evan Hall, le 17; on y remarque beaucoups d'améliorations faites aux machines et les propriétaires en espèrent de beaux résultats.

C'est aussi le 17 courant que commencent les opérations, sur Poytavin, propriété de MM. Leman frères. On y ajoute un nouvel appareil Yaryan à triple effet. MM. Hell, Geo. Day, Samuel Betts et leurs assistants poursuivent les travaux avec beaucoup d'activité. Sur toutes les habitations Beirne, la roulaison commencera, le 17. A cette époque, presque toutes les sucreries de la paroisse seront en pleine activité.

Sur Evon Hall, on fait les semailles d'automne; elles seront achevées, cette semaine.

—La canne s'y est grandement améliorée, depuis les pluies récentes.

—On construit une nouvelle levée, devant l'habitation Gœu, sur l'établissement Crevasse, dans notre paroisse. Les travaux sont sous la direction de M. E. M. White, qui a engagé 40 ou 50 hommes. Cette équipe va être augmentée au rue d'en finir le plus tôt possible.

—La roulaison à Dunboyne, Bayou Goula, commencera, le 10 courant, sous la direction de M. J. A. Bujol, qui y est engagé comme sucrier.

—Nous apprenons que les travailleurs, sur l'habitation Soadia, au capt. E. E. Lauve, paroisse Assomption, ont demandé une augmentation de gages, lundi dernier, juste au moment de commencer la roulaison. Comme leur demande a été accueillie par un refus, ils se sont retirés. Le capitaine Lauve, d'accord avec les planteurs de son voisinage, offrait $1 par jour et 50 cents pour la veille; soit $1.50 pour les dix-huit heures; les ouvriers réclamaient $1.75, montant que le propriétaire n'a pas voulu leur accorder. Nous n'avons n'avons reçu aucune nouvelle depuis et nous ignorons s'il a été fait un arrangement. On avait dit, d'abord, que les grévistes étaient des Chevaliers du Travail; il n'en est rien. Les chefs de l'Ordre déclarent qu'ils sont prêts à s'opposer à une pareille prétention.

Quand votre sang est appauvri, ou corrompu, le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

Alsace-Lorraine.

Le *Temps* du 25 septembre :

Au mois d'avril dernier l'autorité allemande avait expulsé plusieurs élèves de l'Ecole de chimie industrielle de Mulhouse qui étaient d'origine française, et elle n'était décidée à refuser à tous les Français qui désiraient suivre les cours de l'Ecole la permission de séjourner en Alsace. L'administration allemande est heureusement revenue sur ces rigueurs, et nous apprenons de bonne source que les jeunes gens de nationalité française seront autorisés à s'inscrire à l'Ecole pour le semestre d'hiver qui commence le 3 octobre, à condition de demander au directeur du cercle un permis de séjour. Cette formalité n'offre aucune difficulté, le directeur de l'Ecole se chargeant lui-même de demander et d'obtenir le permis en question.

Les leçons se feront, non pas en langue allemande, comme l'avaient annoncé les journaux officieux, mais en langue française, comme par le passé. Il ne sera fait d'exception à la règle que pour les cours de troisième année, cours qui devront se faire cet hiver en allemand. Il est probable que ce régime mixte sera maintenu; mais il offrira moins d'inconvénient, qu'il ne semble au premier abord, les élèves qui ne savent pas l'allemand à leur entrée à l'Ecole ayant le temps d'apprendre cette langue pendant les deux premières années de leurs études.

—Un ouvrier du nom de Schockmehl, qui avait crié: vive la France! dans une auberge de Rédange (Lorraine) et qui avait opposé la plus vive résistance au gendarme venu pour l'arrêter, a été condamné pour rébellion à quatre mois de prison et 20 marcs d'amende par le tribunal correctionnel de Thionville.

—Nous avons mentionné le mandat d'arrêt lancé par le parquet de Mulhouse contre M. Adam, directeur des fabriques Schlumberger et Cie, de Thann, sous l'accusation d'avoir été l'instigateur des crris séditieux poussés par MM. Mougenot et France, directeurs de fabrique à Wesserling. Ces derniers, comme on sait, ont été condamnés: l'un à quinze mois, l'autre à dix huit mois de prison et à des amendes assez élevées.

M. Adam, qui se trouve en ce moment à Reims, a raconté à un correspondant de l'*Evénement* les détails de cette affaire :

Nous étions, Arthur France—qui est le frère de mon beau-frère Mougenot et moi, tranquillement attablés chez l'aubergiste Weiller à Wesserling, nous mangeions et buvions très tranquillement, sans nous en inquiéter la présence de deux gendarmes qui se trouvaient en face de nous. Mougenot, qui avait bu un peu plus que de coutume, disait constamment à mon parent : "Allons, Arthur, crie donc... allons, crie donc, Arthur!" Arthur France, qui connaissait leurs nouvements et leurs ruses, dit à son beau-frère : "Mougenot, ne regardez vos deux amis!" Mougenot se retire et revient un air quelconque.

Quelque instants après deux sorties de la brigade, suivies des yeux des deux gendarmes. Mougenot se retourne encore et chantonne : "Allons, crie donc... allons, crie donc, Arthur!" Ces deux mots seuls avaient été prononcés à ce moment là. En montant en voiture, France se dit : "Ce Mougenot doit avoir quelque chose qu'il ne peut entendre." Sont ils en... Je ne sais pas, tous ces efforts pour calmer l'emportement de mes amis. Finalement, le cocher, qui était très vif, nous conduisit rapidement le long du vallon de la chapelle de France fut enlevé par le vent et traînant sur un gamin, qui doit l'avoir remis à quelque gendarme.

Je quittai bientôt mes amis, et le soir, à mon étonnement, j'appris leur arrestation.

Dans le procès-verbal d'instruction, il est dit que deux couplets de la *Marseillaise* ont été chantés, ce qui est littéralement faux... Quant à l'estimation naïve des gendarmes signalée dans le procès-verbal, elle n'a pas été prononcée publiquement à l'audience, dans sa duplicité, a déclaré que ce serait M. Mougenot, et France qui l'ont prononcée, mais la troisième personne, la troisième personne devait être moi, et je ne saurais jamais assez dire à mon avocat, Me Grosse, je reçus une assignation à comparaître devant le procureur. La grande injustice commise envers mes malheureux amis me fit penser que je ferais bien de ne pas obéir à cette assignation.

Je resigns il y a quelques jours en France et bien sûr seulement j'appris par un journal parisien le mandat d'arrêt lancé contre moi.

Le *Temps* du 27 :

Le gouvernement allemand vient de décider que les commandements dans le corps des sapeurs-pompiers de Metz devront se faire en langue allemande, à partir du 1er novembre prochain.

Le *Temps* du 30 :

Le prince de Hohenlohe, gouverneur d'Alsace Lorraine, est arrivé à Vienne, venant de Russie et retournant à Strasbourg.

Le prince a confirmé à un correspondant de la *Gazette de Cologne* qu'il compte rester à son poste en Alsace-Lorraine. Il y a eu au printemps dernier des divergences de vues, non pas entre le statthalter et le prince de Bismarck, mais entre le statthalter et un parti politique berlinois qui était d'avis qu'il fallait supprimer le poste de gouverneur et transférer à Berlin l'administration supérieure de l'Alsace-Lorraine. Le prince de Bismark n'a pas approuvé les vues de ce parti.

Passant à l'incident de Raon, le prince de Hohenlohe a exprimé le regret que l'émotion ait été si grande en France, mais il s'est étonné aussi qu'un salut prussien instruit ait été sans notre sûreté. Il a ajouté qu'il espère que cette affaire recevra prochainement une solution conforme à la justice.

—Le 9 et le 12 août dernier, le bureau de douanes de Mulhouse avait saisi plusieurs paquets contenant des livres intitulés: *Ma Lorraine*, et destinés à des librairies de Mulhouse. Dans sa dernière audience, la chambre correctionnelle du tribunal de cette ville a confirmé la confiscation des livres en question, qui contiennent, dit le jugement, des passages injurieux pour les Allemands.

—Un ordre d'expulsion vient d'être signifié à M. Jordan, directeur d'une fabrique à Massevaux. M. Jordan, accusé d'avoir été en relations avec la Ligue des patriotes, avait été impliqué dans le procès de Leipzig, mais il avait été acquitté. La *Post*, qui annonce la mesure qui vient de le frapper, ne dit pas que de nouvelles accusations aient été formulées contre lui.

Le *Temps* du 1er octobre :

Le prince de Hohenlohe, gouverneur d'Alsace-Lorraine, revenant de Russie, est arrivé, hier, à Bade. Il conférera dans cette ville avec l'empeur d'Allemagne.

—Un jeune homme nommé Chaltet, domicilié à Metz, âgé de dix-huit ans à peine, qui, après être allé assister à la cérémonie commémorative du combat de Mars-la-Tour, est rentré à Metz, la boutonnière ornée d'une cocarde aux couleurs françaises, a comparu, hier, devant le tribunal correctionnel de Metz, qui l'a condamné à trois mois de prison.

—La chambre correctionnelle du tribunal de Strasbourg a condamné à six mois de prison et à seize marcs d'amende le journalier Pierre Joerger, de Niederrœdern, et le cordonnier Kartzel, de Strasbourg, qui avaient proféré des cris qualifiés séditieux.

—Les deux fils de M. Danner, cultivateur à Bauxenheim, viennent de recevoir l'ordre de quitter l'Alsace-Lorraine. Ces jeunes gens avaient opté pour la nationalité française.

—La "Société des travaux de la cathédrale de Metz" organise pour l'hiver prochain une exposition de manuscrits, de livres de oceaux, de produits divers de l'art et de l'industrie, qui offrira un vif intérêt au point de vue de l'histoire de la ville de Metz et de la Lorraine en général. A cette occasion, on expoera pour la première fois le manteau qui a servi au couronnement de Charlemagne et qui fait partie du trésor de la cathédrale.

Le black-rot de la vigne, en France.

Nos journaux de Paris, du 27 septembre, annoncent que le ministre de l'agriculture de France, a reçu, de M. Prillieux, inspecteur général de l'enseignement agricole, un nouveau rapport sur le black rot de la vigne.

Dans un premier rapport en date du 3 août, M. Prillieux avait signalé l'apparition dans la vallée de la Garonne, depuis Agen jusqu'à Aiguillon, et dans celle du Lot, autour de Figeac, de cette maladie de la vigne qui depuis longtemps dévaste les vignobles d'Amérique et y est connue sous le nom de black-rot ou pourriture noire des raisins.

Jusqu'alors cette maladie n'avait été signalée en France qu'en un point très étroitement limité sur le flanc des Cévennes, dans la haute vallée de l'Hérault, et on la croyait confinée entre Ganges et le Vigan, tandis que déjà elle avait envahi certaines vignes à Figeac, à Aiguillon et, sans doute, aussi quelques localités des environs d'Agen et de Nérac.

Les professeurs d'agriculture des départements viticoles ont, depuis ce moment, continué les recherches, aidés des échantillons-types de raisins attaqués par la maladie nouvelle, qui leur ont été envoyés.

On n'a pu reconnaître le black-rot dans la vallée de la Garonne, au-dessous d'Aiguillon, et le professeur d'agriculture de la Gironde assure de la façon la plus formelle que le mal n'existe dans aucune localité de ce département. Dans la vallée du Lot, au contraire, M. André, professeur d'agriculture de l'Aveyron, l'a observé sur un long parcours au-dessus de Figeac. Aux environs de Capdenac, à Bonillac et à Asprières, toute la récolte était perdue avant le 18 août, et on conduisait les troupeaux de chèvres et de brebis dans les vignes pour en utiliser les feuilles. Plus haut, dans la vallée du Lot, à Entraigues et à Saint-Hippolyte, sur la Truyère, qui vient se jeter dans le Lot à Entraigues, le mal était aussi fort grand.

A une petite distance de la limite du département de l'Aveyron, dans le Cantal, le professeur d'agriculture, M. Petit, observait le black-rot sur des raisins à Moussaly, et à Maurs sur le Célé.

M. d'André a trouvé encore le black-rot dans la vallée du Tarn, à Compeyre et à Millau. Il y apparut du 20 au 22 juillet; en moins de quinze jours, il avait dévasté les vignes au point d'anéantir les neuf dixièmes de la récolte. Cette région n'est séparée que par le Causse noir et le plateau du Larzac du Vigan et de la haute vallée de l'Hérault où la maladie a été découverte il y a trois ans par MM. Viala et Ravaz.

Les recherches nouvelles ont donc agrandi l'aire envahie par le black-rot, mais seulement vers les régions montagneuses du centre et non du côté des riches plaines couvertes de vigne où il pourrait causer le plus de ravages.

Dans les localités où on vient de découvrir de nouveaux foyers d'infection, sur les bords du Lot et du Tarn, les dégâts ont été aussi complets que dans les vignes qui ont le plus souffert dans la vallée de la Garonne, auprès de Montesquieu et d'Aiguillon; il paraît probable que la encore la maladie s'est développée depuis plusieurs années sans qu'on l'ait signalée et qu'on ait rien fait pour la combattre.

On a constaté, partout où la maladie a attaqué les raisins, des taches spéciales de couleur fauve orange, semées de fins points noirs, sur les feuilles longtemps avant la première altération des grappes.

Des lors, quand on recherche au milieu des champs de vignes les grappes atteintes du black-rot et qui sont cachées sous un épais feuillage, il suffit de chercher les places où les feuilles sont marquées de taches caractéristiques; si au dessous d'elles il y a des grappes, on peut être presque assuré qu'elles porteront des grains gâtés par la maladie.

On comprend des lors comment la destruction des feuilles tachées, pratiquée avec persévérance, a pu restreindre le mal au point de le faire presque disparaître du sol, premier foyer et comment, un traitement opéré au moment convenable, eût pu détruire la vitalité des spores produites sur les taches des feuilles, sera de même capable de prévenir l'apparition du black-rot sur les raisins.

Il semble probable qu'un traitement par les sels de cuivre pourra se montrer fort économiquement, dans la pratique, la recherche très minutieuse et très coûteuse des feuilles marquées de taches de black-rot. M. Fréchon s'est assuré directement, dans des expériences de laboratoire qu'il continue à Nérac et dont les résultats seront publiés bientôt, que la plus faible trace de sulfate de cuivre suffit à rendre impossible la germination des spores du phoma uvicola aussi bien que celles du peronospora; et, d'autre part, le peu de dégâts causés par la maladie dans la vallée de l'Hérault, où les vignes traitées par l'eau céleste ou la bouillie bordelaise en vue du mildiou, peut faire espérer que l'on réussira à prévenir l'apparition du black rot sur les raisins et ses conséquences désastreuses en le détruisant à son apparition sur les feuilles. A l'aide des remèdes dont on a trouvé la vertu cité pour combattre le mildiou. On pourrait ainsi, sans augmentation de frais, protéger par un même traitement les vignes contre les deux maladies.

Il convient, sans doute, de se tenir sur la réserve; "mais, dit M. Prillieux en terminant, il me semble que les observations que je viens de faire dans les petits vignobles des environs de Ganges et du Vigan sont de nature à rassurer un peu les viticulteurs sur les dangers dont les menace l'invasion du black rot."

SUISSE.—Le correspondant du *Standard* de Londres à Genève tient savoir que le délégué de l'Italie a formellement déclaré à la commission du Simplon que son gouvernement refusait de participer aux frais de construction du tunnel Toutefois les communes italiennes intéressées seront autorisées à voter des fonds en faveur de cette œuvre.

Le canton d'Uri, bien que canton essentiellement agricole, a adopté le principe de l'impôt progressif.

Le ministère des finances français s'est adressé au président de la commission de la Constituante, pour obtenir des renseignements à propos de ses décisions en ce qui concerne cet impôt.

BELGIQUE.—L'agence franco-belge a communiqué à la *Réforme* de Bruxelles la dépêche suivante :

"Un avis d'Anvers fait savoir qu'on raconte dans les cercles allemands de cette ville que le prince impérial d'Allemagne, lors de son passage à Londres pour le jubilé, a obtenu du gouvernement anglais l'autorisation de faire occuper la Belgique par les troupes allemandes en cas de guerre avec la France.

"L'Allemagne a obtenu, en outre, la cession définitive de l'île d'Helgoland. Des officiers du génie de l'état-major allemand se sont rendus, il y a quelques jours, dans cette île pour examiner s'il y a possibilité d'y construire un port de guerre et des arsenaux."

LA SESSION DU GRAND CONSEIL DES VÉTÉRINAIRES DE FRANCE.—Au cours de la session qui a eu lieu, le 24 septembre, à Bordeaux, le grand conseil, à l'unanimité, a émis le vœu que les vétérinaires entrent dans le conseil national de la santé publique et dans les conseils d'hygiène des départements, pour une part plus grande que celle qui leur est accordée jusqu'ici.

Le grand conseil a renouvelé le vœu, émis l'année dernière à Lille, que, dans le plus bref délai, l'on fasse du diplôme de bacpalauréat soit exigé comme condition d'entrée dans les écoles vétérinaires de France.

Le conseil a décidé, ensuite, que sa prochaine réunion aura lieu à Marseille, en 1888.

AVIS IMPORTANT.— Le *Journal des Débats* nous apprend qu'un avis d'une importance considérable pour le commerce est même pour le public en général a été affiché au consulat britannique.

Par suite d'une convention postale entre la France et l'Angleterre, convention entrant en opération le 1er octobre prochain, tout colis pourra être expédié de n'importe quel bureau de poste français en Angleterre et réciproquement, au tarif suivant :

Jusqu'à 3 livres ou 1 kilog. 1/2 (1 shel. 4 pence ou 1 fr. 60 c.); jusqu'à 7 livres ou 3 kilog. 1/2 (2 shel. 9 pence ou 2 fr. 10 c.)

Les dimensions des colis ne doivent pas excéder 2 pieds en tous sens.

ITALIE.—Nous lisons, dans le *Temps* :

"En dehors de la question de dignité, on n'est pas sans méfiance, dans la péninsule, à l'égard du désintéressement des propositions britanniques. On n'attribue pas au seul souci du commerce anglais, entravé par la guerre actuelle, la sollicitude ardente et subite du cabinet de Londres pour le sort du corps expédition naire italien; on y soupçonne une arrière-pensée de mettre l'occasion à profit pour fonder la prépondérance de l'Angleterre sur l'Abyssinie et en exclure entièrement l'influence italienne; et l'insistance que le *Times* met à occidérer le refus de l'offre de médiation comme un manque d'égards du cabinet italien suivera "la ferme et constante amitié qui lie l'Angleterre et l'Italie depuis qu'existe le jeune royaume" n'est pas faite pour atténuer ce sentiment."

La *Riforma*, organe du président du conseil, renouvelle, à propos de la seconde inspection de la frontière des Alpes par le général Ferron, la déclaration que la France n'a rien à craindre de l'Italie.

"Aucun pays—aucun peuple ne peut se vanter d'avoir autant de sympathies en Italie que la France et le peuple français.

"La France devrait d'ailleurs compter plus encore sur sa grande situation et sur la nécessité indiscutable de son influence en Europe que sur ses forts et ses régiments nouveaux. Si quelqu'un pouvait émettre un doute à cet égard, ce ne sera certes jamais l'Italie."

MISE EN SERVICE, EN FRANCE, DU NOUVEAU FUSIL LEBEL.—"Il nous avait paru bon, dit le *Paris*, de ne pas publier les renseignements que nous possédions sur la fabrication du fusil Lebel.

"Cette discrétion n'ayant pas été observée par d'autres journaux et la question ayant un intérêt capital, nous estimons que nous avons le droit de sortir de notre réserve.

"La fabrication de cette arme qui était, dans les derniers mois, de 1,000 fusils par jour, atteint, en ce moment, le chiffre de 1,200. Elle s'élèvera à 2,000 à la fin de l'année, quand sera terminé et mis en place le matériel spécial qui est construit par certaines usines françaises.

"Les fusils Lebel seront distribués dans le courant du mois prochain à toutes les troupes d'infanterie stationnées sur le territoire de la 6e région de corps d'armée.

"Les troupes de la 7e région de corps d'armée recevront, presque certainement, la nouvelle arme, avant l'arrivée des recrues.

"Les autres corps d'armée en seront pourvus successivement."

L'EXPOSITION DE BARCELONE, ESPAGNE—On lit, dans le *Journal des Débats* :

L'Exposition universelle projetée à Barcelone pour l'année prochaine soulève, en Catalogne, certains conflits. Le parti du Centre catalan, dont la devise est: "Catalogne en avant!" prend à partie le comité et cherche à prouver que, toutes les Expositions qui ont eu lieu dans les plus grandes capitales s'étant à la fin trouvées en déficit, celle de Barcelone, qui attirera sans doute moins d'étrangers que les Expositions de Londres, de Vienne ou de Paris, sera une véritable ruine.

L'*Union latine*, le journal français de Barcelone, prend en mains les intérêts du comité et consacre à la question un long article où il prouve victorieusement, à l'aide de raisonnements éloquents et aussi de chiffres, que la province a un grand intérêt dans l'affaire et que ce sera pour elle un honneur de prendre l'initiative de la première des Expositions universelles qui aura lieu en Espagne.

ACQUISITION ET EXPLOITATION DE CHEMINS DE FER RUSSES—La concession de la ligne Nicolas (entre Saint-Petersbourg et Moscou) à la grande Société des chemins de fer russes, expirant en 1888, on assure que le gouvernement russe a l'intention d'exploiter cette ligne.

Ce serait le commencement de la réalisation d'un vaste plan pour l'acquisition et l'exploitation par l'Etat de toutes les voies ferrées de l'empire

STATUE DE LAFAYETTE.—Le gouvernement des Etats Unis a demandé aux sculpteurs français l'esquisse de cette statue. Mercié une statue de Lafayette, destinée à orner un des squares de Washington.

Le monument se composera d'une statue du général sur un piédestal flanqué, aux quatre coins, d'autant de statues d'officiers français qui ont pris part à la guerre de l'Indépendance américaine. Ce monument coûtera 250,000fr.

Marié par l'hon Wm Voorhies, juge de la Cour de Cité, jeudi 13 octobre 1887, GEORGE JOHNSON JUNE à Mlle GEORGINA PETERS. Pas de cartes.

Décédés, hier, jeudi 13 octobre, à 9 heures du soir, à 14 ans et 2 mois, JOSÉPHINE GONDRY. Le nous et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 14 octobre à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de la demeure de ses parents rue des rues Reynès et Morales.

MESSE FUNÈBRE.

Une grand messe funèbre sera célébrée le 15 octobre, à l'église Ste-Marie, Archevêché, à sept heures du matin pour le repos des âmes de feu DOMINIQUE MESSINA et ALICE DAZET, son épouse. Les parents et amis des familles Messina et Placide Dazet sont priés d'y assister.

De la part de leurs parents. 12oct—3t

LIQUIDATION
Au dessous du coût
VINS, SHERRIES, LIQUEURS, COGNACS, WHISKEYS, ETC., ETC.
B. TREMOULET
PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
8 nov86—1anPP

Prof. CYRILLE C. THÉARD,
No 59 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
☞ Français, Anglais, Volapuk, Tenue des Livres, etc. 14oct—

De Palerme à la Nouvelle-Orléans directement.

Le splendide steamer ELYSIA, du "Anchor Line"—